

HONORAIRES

TARIF APPLICABLE AU 1er JANVIER 2018 POUR TOUT NOUVEAU MANDAT DE VENTE

Prix net vendeur Honoraires d'Agence TTC

- De 0 à 19 999€ : 1 500 €
- De 20 000€ à 49 999€ : 4 000 €
- De 50 000€ à 99 999€ : 5 000 €
- De 100 000€ à 149 999€ : 6 000 €
- De 150 000€ à 249 999€ : 9 000 €
- De 250 000€ à 299 999 € : 10 000 €
- De 300 000€ à 400 000€ : 13 000 €
- Supérieur à 400 000€ : 15 000 €

TARIF EN VIGUEUR au 1er JANVIER 2018 – LOCATIONS

	Bailleur	Locataire
- Visite du logement - Constitution dossier locataire - Rédaction du bail	limité à 8 € le m2 TTC	limité à 8 € le m2 TTC

	Bailleur	Locataire
- Etablissement de l'état des lieux	limité à 3 € le m2 TTC	limité à 3 € le m2 TTC

- Carte professionnelle CPI 6801 2016 000 004 648 délivrée par la CCI de COLMAR.

- L'agence ne doit recevoir ou détenir aucun fonds pour l'activité concernée, sauf ceux correspondant à sa rémunération ou sa commission.

Duchmann Immobilière - 2A route de Sainte Croix en Plaine - 68240 HERRLISHEIM

Tél : 03 89 49 33 02 / 06 64 79 33 02

Web : www.immo-duchmann.fr - Email : contact@immo-duchmann.fr